



LM-A22-14490
21/07/2022

Limoges, le 13 juillet 2022

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
LA HAUTE-VIENNE**

POLE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dossier suivi par : Karine MADARASSOU

☎ : 05 55 11 54 67

Courriel : ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

Limoges Métropole Communauté Urbaine
Pôle aménagement et mobilités durables
Direction de l'aménagement du territoire et
de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy - CS 10001
87031 LIMOGES Cedex

Vos réf. : LM-D22-05296

Nos réf. : 220713-modifsimpl_n°2 - PLU Solignac

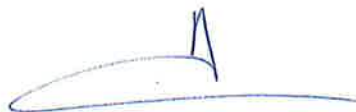
Objet : modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Solignac.

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2022, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Solignac.

Cette modification consiste à la correction d'une erreur matérielle sur la numérotation d'une parcelle concernée par un bâtiment agricole susceptible de changer de destination.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier transmis n'appelle pas de ma part d'observation particulière.

La Directrice de la Délégation Départementale,



Sophie GIRARD